

CHAUFFAGE : 1. Brasero; 2, 3, 4, 5. Types de poêles en fonte à combustion vive; 6. Clef de tirage; 7. Cheminée ordinaire; 8. Cheminée Silbermann (A, sortie de l'air chaud; B, appel d'air froid; C, chicanes); 9. La même, en coupe; 10. Cheminée parisienne; 11. Poêle en faïence (à charbon); 12. Poêle à combustion lente (type Godin); 13. Coupe d'un poêle à combustion lente; 14. Poêle à combustion lente (type « Salamandre »); 15. Salamandre devant une cheminée; 16. Coupe d'un poêle Besson; 17. Phare ou calorifère américain; 18. Poêle à bois (en faïence); 19. Poêle à bois (en fonte); 20. Le même, en coupe; 21. Table chauffante (lampe à pétrole); 22 et 23. Fourneaux à pétrole; 24. Fourneau à gaz à réflecteur; 25. Fourneau à gaz à incandescence; 26. Radiateur à gaz (à bougies); 27. Radiateur à gaz à bouquets d'amiante; 28. Radiateur électrique parabolique; 29. Radiateur électrique à lampes; 30. Radiateur électrique à trois allures de chauffage (type F.A.R.E.); 31. Calorifère à air chaud; 32. Calorifère à eau chaude; 33. Calorifère à vapeur; 34. Petite chaudière pour chauffage central par l'eau chaude; 35. Schéma d'une installation de chauffage par l'eau chaude (petite chaudière dans la salle à manger); 36. Chaudière à mazout; 37. Schéma d'une installation de chauffage par la vapeur (C, chaudière; R, radiateurs); 38. Schéma d'une installation de chauffage central par l'eau chaude (A, tube de remplissage en eau; B, radiateurs; C, chaudière; R, radiateurs; V, vase d'expansion); 39. Schéma d'une installation de chauffage central par l'eau chaude (système Gabet); 40. Cheminée-radiateur à eau chaude (système Gabet); 41. Radiateur; 42. Radiateur muni d'un chauffe-assiettes; 43. Tuyaux à ailettes sous enveloppe en tôle; 44. Radiateur dissimulé dans une cheminée; 45. Tubes à ailettes placés en plinthe; 46. Tubes à ailettes sous plancher; 47. Schéma d'une installation de chauffage urbain.

il offre sur eux des avantages de commodité, de rapidité et de propreté incontestables.

**CHAUFFAILLES** [chô-fay'] ch.-lieu de cant. de Saône-et-Loire, arrond. et à 30 kil. de Charolles; 4.000 hab. Ch. de f. P.-L.-M. Filatures et tissages de soie. — Le canton a 11 comm., et 9.465 hab.

**CHAUFFARD** (Marie-Denis-Etienne-Hyacinthe), médecin français, né et mort à Avignon (1796-1880), fut médecin en chef des hôpitaux et prisons de cette ville, correspondant de l'Académie de médecine.

**CHAUFFARD** (Paul-Emile), médecin français, fils du précédent, né à Avignon en 1823, mort à Paris en 1879, fut médecin en chef des hôpitaux d'Avignon, puis il se rendit à Paris où il devint médecin des hôpitaux, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine et inspecteur général de l'instruction publique (1874).

**CHAUFFARD** (Anatole-Marie-Emile), médecin français, né à Avignon en 1855, mort à Paris en 1932, fils du précédent. Médecin des hôpitaux en 1883, agrégé en 1886, professeur de clinique médicale à la Faculté de Paris, membre de l'Académie de médecine (1902) qu'il présida en 1923. Ses travaux ont surtout porté sur les maladies du foie, de l'appareil cardio-rénal, etc.

**CHAUFFARD** [chô-far'] n. m. Pop. Conducteur expérimenté ou téméraire d'un véhicule à moteur.

**CHAUFFE** [chôf'] n. f. Action de chauffer : Donner une chauffe. || Lieu où se brûle le combustible dans les fourneaux de fonderie, les navires, etc. || Distillation.

— Mach. *Surface de chauffe*, Portion de la surface d'une chaudière, qui reçoit l'action directe de la chaleur développée dans le foyer. || *Chambre de chauffe*, Emplacement réservé aux générateurs de vapeur, quel qu'en soit le système. || *Chef de chauffe*, Gradé chargé de surveiller le chargement du fourneau.

— ENCYCL. La chauffe est l'opération consistant à conduire les feux d'une chaudière; c'est une opération délicate, et la pratique permet seule de régulariser la dépense et de tenir la pression en proportionnant à chaque instant la quantité d'air admis sous la grille, et la quantité de charbon. Autrefois, la chauffe se faisait exclusivement à la main. Depuis quelques années, on a établi, surtout pour les grandes installations de force motrice, des foyers où la chauffe se fait mécaniquement. V. Foyers mécaniques.

**CHAUFFE-ASSIETTE** ou **CHAUFFE-ASSIETTES** n. m. Appareil pour chauffer les assiettes dans lesquelles on mange.

**CHAUFFE-BAIN** [bân] n. m. Appareil pour faire chauffer l'eau d'une baignoire. || Pl. Des CHAUFFE-BAINS.

**CHAUFFE-CHEMISE** ou **CHAUFFE-CHEMISES** n. m. Syn. de CHAUFFE-LINGE.

**CHAUFFE-CIRE** n. m. inv. Officier de la chancellerie chargé de préparer la cire pour sceller les actes.

— ENCYCL. Les chauffe-cire de la grande chancellerie de France étaient au nombre de quatre et jouissaient de tous les privilèges des secrétaires du roi.

**CHAUFFE-DOUX** [dou] n. m. inv. Caisse pleine de braise et de cendre chaude que l'on faisait circuler au moyen d'un système de chauffage des maisons et des églises.

**CHAUFFE-FER** ou **CHAUFFE-FERS** n. m. Sorte de poêle agencé pour le chauffage des fers de blanchisseuse.

**CHAUFFE-LA-COUCHE** n. m. inv. Pop. Mari qui ne quitte guère sa femme et se laisse mener par elle.

**CHAUFFE-LINGE** n. m. inv. Appareil pour chauffer le linge. (On dit aussi CHAUFFE-CHEMISE.)

**CHAUFFE-LIT** [li] n. m. Appareil pour chauffer un lit. || Pl. Des CHAUFFE-LIT ou CHAUFFE-LITS.

— ENCYCL. Des appareils affectés à cet usage, les plus anciens sont les pierres chauffées; au moyen d'elles, on employait la bûche, sorte de trompe par laquelle on envoyait de l'air chaud sous les draps; la longue planche recouverte de cuir, préalablement chauffée, puis enveloppée d'un drap. La bassinoire remonte au xv<sup>e</sup> siècle. Le moine est cité au xvii<sup>e</sup> siècle.

**CHAUFFE-MAINS** [mân] n. m. inv. Archéol. Petite sphère creuse, contenant une bille de métal rougie, pour se chauffer les mains.

— ENCYCL. Le chauffe-mains, au moyen âge, était généralement une boule creuse de métal; soit libre, soit attachée au bras par une chaînette. La boule s'ouvrait en deux hémisphères jouant sur charnière et contenant une sorte de petit fourneau que l'on remplissait de braise ardente. Des ouvertures pratiquées sur la surface de la boule permettaient au feu de s'entretenir. Des ornements gravés ou ciselés faisaient de cette chauffe pour les mains un objet précieux et de luxe; les initiales et les armoiries de la propriétaire ou du propriétaire y figuraient.

**CHAUFFE-MOÛT** n. m. inv. Appareil dans lequel on chauffe un moût de vin, de brasserie, avant la fermentation.

**CHAUFFE-PANSE** n. m. inv. Pop. Cheminée très basse.

**CHAUFFEPIÉ** (Jacques-Georges DE), pasteur de l'Eglise réformée, d'origine française, né à Leeuwarden (Frise), en 1702, mort à Amsterdam en 1786. Il ajouta quatorze cents articles au *Dictionnaire* de Bayle, sous le titre: *Nouveau Dictionnaire historique et critique, pour servir de supplément ou de continuation à celui de M. P. Bayle* (1750-1756), etc.

**CHAUFFE-PIEDS** [pi-é] n. m. inv. Sorte de cheminée basse, anciennement en usage. || Plus tard, depuis le xv<sup>e</sup> siècle, Boîte de métal où l'on enfermait un lingot rougi ou une brique chaude, et qu'on mettait sous les pieds. (Dans le premier sens, on disait aussi CHAUFFEQON, et CHAUFFE-DOS.)

**CHAUFFE-PLAT** ou **CHAUFFE-PLATS** n. m. Sorte de réchaud sur lequel on place les plats pour les tenir chauds.

**CHAUFFER** [chô-fé] v. tr. (lat. calefacere). Rendre chaud : CHAUFFER de l'eau, un appartement.

— Fig. Attaquer, presser avec chaleur quelqu'un : CHAUFFER un poste d'ennemis (Le canonier). CHAUFFER un camarade. || Activer, mener rondement. CHAUFFER une affaire. || Faire valoir chaleureusement : CHAUFFER un acteur. || *Chauffer des élèves*, Les préparer avec un zèle hâtif à un examen.

— Fam. *Chauffer une femme*, La presser vivement. — Pop. *Se faire ou se laisser chauffer une idée, une affaire, etc.*, Se la laisser voler.

— Argot de théâtre. *Chauffer la scène*, L'animer par un jeu vif et par un débit plein d'entrain.

— Dr. anc. *Chauffer les pieds à quelqu'un*, Lui donner la question en lui brûlant la plante des pieds.

— Hort. *Chauffer une plante*, Hâter sa végétation en l'entourant d'une chaleur artificielle.

— Mar. *Chauffer la carène d'un navire*, Brûler de la paille, des fagots de genêt ou de brande, pour tuer les vers, faire fondre le vieux brai et détruire les corps qui masquent les chevilles et les trous.

— Mécan. Allumer les feux de la chaudière : CHAUFFER une locomotive, un vapeur.

— Intransitiv. : *Le four CHAUFFE*, Le bain CHAUFFE. — Fig. Prendre de l'animation, de la gravité; entrer dans une crise violente : Ça CHAUFFE!

— Fam. *Le four chauffe*, La chose se prépare. || *C'est un bain qui chauffe*, Se dit d'un gros nuage qui, alors que le soleil brille, est une menace de pluie.

— Mar. Avoir ses feux allumés, en parlant d'une machine à vapeur qui s'appareille à fonctionner : Paquebot, navire qui CHAUFFE.

— *Se chauffer*, v. pr. : SE CHAUFFER au soleil. SE CHAUFFER les pieds en sautant.

— Au sens passif : *L'air se CHAUFFE par le contact du sol plus que par l'effet des rayons qui le traversent.*

— Loc. prov. *On verra de quel bois je me chauffe*, Ce dont je suis capable, quel homme je suis. || *Nous ne nous chauffons pas du même bois*, Nous n'avons pas les mêmes opinions, les mêmes habitudes. || *Allez lui dire cela et vous chauffez au coin de son feu*, Vous ne serez pas bien venu à lui tenir un tel langage, chez lui. || *Ce n'est pas pour vous que le four chauffe*, Vos espérances, vos prétentions sont vaines.

— Syn. *Chauffer, échauffer, échauffer*, c'est, d'une part, chauffer par degrés; de l'autre, c'est chauffer en faisant sortir la chaleur d'un corps ou d'un objet par le mouvement, le frottement, etc.

— ANTON. Attiédir, glacer, rafraîchir, refroidir.

**CHAUFFERETTE** [chôf-ri] n. f. Sorte de boîte où l'on met de la braise, de l'eau chaude, etc., pour se chauffer les pieds. || Appareil servant à conserver chaud ou à réchauffer les plats, etc.

— Techn. Coffret métallique où l'on met du feu, et dont on se sert pour donner un apprêt au velours.

— ENCYCL. La chauffeurette semble avoir été inconnue des anciens, mais le moyen âge a donné à cet objet la

forme que nous lui donnons encore. On entendait, au moyen âge, par chauffelettes, tous les réchauds portatifs. Dès le xv<sup>e</sup> siècle, en France, la chauffeurette est d'usage assez courant; la grandeur des salles, la difficulté de les chauffer suffisamment, l'emploi du carrelage pour paver les locaux d'habitation, expliquent la priorité de cet usage. Les parquets, au xvii<sup>e</sup> siècle, commencèrent à le restreindre. On en fit en bois, en métal, en terre cuite, suivant l'évolution des styles.

**CHAUFFERETIER** [chô, ti-é] n. m. Fabricant de chauffelettes.

— Chem. de f. Agent chargé, pendant les arrêts des trains dans les gares, d'alimenter et de nettoyer les poêles installés sur chaque véhicule muni du chauffage par thermosiphon.

**CHAUFFERIE** [chô-fé-ri] n. f. Forge où l'on réduit le fer en barres. || Chambre de chauffe d'un navire, d'une usine, etc.

**CHAUFFETTE** [chô] n. f. Vaisseau de métal rentrant dans la catégorie des bouillottes et coquemars, et destiné à faire chauffer de l'eau. (Autref. Syn. de CHAUFFERETTE.)

**CHAUFFEUR** [chô] n. m. Techn. Ouvrier chargé d'allumer et d'entretenir le feu d'une forge, d'un fourneau, d'une chaudière à vapeur. || Conducteur d'automobile : *Costume de CHAUFFEUR*. (On dit au fém. CHAUFFEUSE.) Plus spécialement, Conducteur à gages.

— Adjectiv. *Matelot CHAUFFEUR*.

— Chem. de f. Agent chargé de l'alimentation de la locomotive et placé sous les ordres et à la disposition du mécanicien. (Il doit pouvoir suppléer celui-ci, le cas échéant. Son instruction est faite dans ce but, et la fonction de chauffeur constitue le premier stade des agents qui se destinent à la conduite des locomotives.)

— ENCYCL. Hist. On a donné le nom de chauffeurs à des brigands réunis en association, au temps de la Terreur, qui,

tantôt masqués ou barbouillés de suie, tantôt sous des déguisements divers, incendiaient, tuaient et pillèrent dans les campagnes de France. On les nommait ainsi parce qu'ils brûlaient les pieds de leurs victimes pour les faire révéler l'endroit où elles cachaient leur argent. Leur chef le plus fameux fut Schinderhannes ou Jean l'Ecorcheur. Ils disparurent sous le Consulat.



**CHAUFFEUSE** [chô] n. f. Chaise basse pour s'asseoir près du feu. V. CHAUFFEUR.

**CHAUFFOIR** [chô] n. m. Salle où l'on vient se chauffer, dans un hospice, un asile, etc. || Autrefois, Foyer de théâtre.

**Chaufour** (bois), bois des Côtes de Meuse, près de Verdun, un peu au nord-ouest de Douaumont et au nord de la route de Bras à Douaumont (départ. de la Meuse). Pris par les Allemands le 25 février 1916 au cours de leur attaque sur Verdun par la rive droite de la Meuse; les soldats du général Mangin le reprirent le 15 décembre 1916.

**CHAUFFURE** [chô] n. f. Défaut du fer ou de l'acier qui s'écaille après avoir été trop chauffé.

**CHAUFURE** [chô] n. m. (de *chaux* et *four*). Four à chaux. || Magasin où l'on serre le bois, la chaux, etc.

**CHAUFORAGE** [chô, raj'] n. m. Syn. de CHAULAGE.

**CHAUFOURNERIE** [chô, ri] n. f. Industrie de la fabrication de la chaux.

**CHAUFOURNIER** [chô, ni-é] n. m. Ouvrier attaché à un four à chaux.

**CHAULAGE** [chô] et quelquefois **CHAUDAGE** n. m. Agric. Action de chauler, d'amender les terres avec la chaux : *On corrige l'aridité du sol par le CHAULAGE*. || Action de tremper les semences dans la chaux, avant de les mettre en terre. || Action de répandre de l'eau de chaux (sur le sol, les murs, les arbres, etc.) pour détruire les insectes et les végétations parasites. V. BADIGEON. || Asperger d'eau de chaux un tas de charbon pour prévenir les détournements.

— Métall. Opération de tréfilerie qui consiste à faire passer le fil, après le décapage acide, dans un lait de chaux bouillant ayant pour but la neutralisation des dernières traces d'acide.

— ENCYCL. Agric. La chaux, dont on enrichit le sol par l'opération du chaulage, améliore la terre chimiquement et physiquement; c'est à la fois un engrais calcaire et un amendement.

Elle réagit, tout d'abord, sur la matière organique du sol et elle en transforme l'azote organique et non assimilable en ammoniacale assimilable; en même temps, elle arrête momentanément la nitrification. Après quelque temps, la chaux a formé du carbonate de chaux, par combinaison avec le gaz carbonique de la terre végétale; de l'humate de chaux, par combinaison avec les substances acides de l'humus; du silicate de chaux, par réaction sur le silicate de potasse contenu dans l'argile en faible quantité.

Le carbonate de chaux est une substance nutritive indispensable. De plus, sa présence favorise la nitrification et détermine des réactions chimiques sans lesquelles l'assimilation des engrais minéraux ne pourrait pas se produire. L'humate de chaux diminue la plasticité des terres argileuses, ou donne plus de liaison aux terres légères. Enfin, quand la chaux transforme le silicate de potasse en silicate de chaux, elle met en liberté, et par conséquent à la disposition des plantes, une quantité correspondante de potasse.

En règle générale, on se trouve bien de chauler faiblement (15 hectol. de chaux en moyenne par hectare) et à courts intervalles, c'est-à-dire tous les trois ans, et d'employer à cet effet de la chaux grasse qu'on laisse s'éteindre et se pulvériser spontanément, puis qu'on étend en couche mince sur le sol, pour l'enterrer enfin par un léger labour. Il ne faut semencer au plus tôt qu'une quinzaine de jours après le chaulage.

Des chaulages intelligents, combinés avec des apports de phosphates, ont transformé complètement l'agriculture de certaines régions à sol argileux et d'origine granitique, pauvre à la fois en calcaire et en acide phosphorique. C'est encore par ce double moyen qu'on peut mettre en valeur, de la façon la plus heureuse, des terres riches de détritus végétaux, des fonds d'anciens marais, où la nitrification ne peut pas se produire, par excès d'acidité.

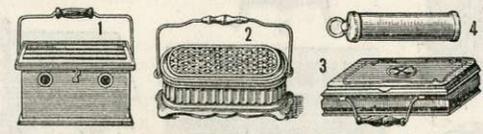
**Chaulage des graines**. — On enduit de chaux les semences de certaines graines (froment, orge, maïs, etc.) pour éviter le développement ultérieur, sur la plante, de maladies cryptogamiques, principalement le charbon et la carie. Les grains, disposés au préalable dans un panier, sont plongés dans une cuve remplie d'un lait de chaux, ou bien le lait de chaux est versé sur les grains placés en tas, tandis qu'on les remue avec une pelle; les grains chaulés sont ensuite saupoudrés de sel marin. — *Le vitriolage ou sulfatage* des semences est d'un effet beaucoup plus certain.

**Chaulage des arbres fruitiers**. — Les mousses et lichens qui envahissent l'écorce des pommiers, poiriers, pruniers, amandiers, etc., cultivés en terrain trop humide ou trop pauvre, diminuent sensiblement la vigueur de ces arbres qui, parfois, nouent difficilement; c'est alors que le chaulage méthodiquement appliqué rend d'appréciables services.

Il faut, avant de chauler les arbres, les débarrasser des éléments hétérogènes qui les recouvrent, et pour cela les racler ou les brosser à l'aide d'une raclette ou d'une brosse métallique. On applique le lait de chaux soit avec un gros pinceau, soit à l'aide d'une pompe ou d'une seringue à main, et l'opération doit être effectuée à la fin de l'automne ou pendant l'hiver, c'est-à-dire durant le repos de la végétation; on la répète tous les trois ou quatre ans.

**CHAULÉLASME** [kô, lassé] n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes lamellirostres, famille des anatides, renfermant des canards dont l'espèce type, le canard chipeau ou ridenne (*Chaulelasmus strepera*), se trouve dans l'Europe centrale, l'Amérique du Sud, l'Afrique boréale et l'Inde.

**CHAULER** [chô-lé] v. tr. (de *chaux*). Amender un terrain avec de la chaux. || Tremper des céréales dans une solution à base de chaux, pour détruire les germes parasites. || Asperger d'eau de chaux, soit un tas de charbon pour empêcher les passants d'en prendre, soit une voie ferrée



CHAUFFERETTES : 1. En bois; 2. En fonte; 3. En laiton (pour charbon « Stoker »); 4. A eau chaude (pour automobile).

Chauffe-fers.



Chauffe-mains (xvii<sup>e</sup> s.).



Chauffette.



Chauffeurs d'automobile.